

Réunion de bureau

Citoyenneté Active Lorraine

Lundi 17 septembre 2018

Ont pu se dégager pour cette réunion de bureau :

Gérard TOUSSAINT - Pascal JACQUEMIN – Jean-Claude DE GUIIS – Serge JULIEN – Wilfrid ROUX-MARCHAND – Denise BONTEMS - Chantal JARROUSSE, Luc MARTIN, François HANOT. Un invité de marque : Denis POISSON

Excusés : André QUINTUS toujours aux cocotiers.

Le secrétaire de séance ayant pris la liberté d'arriver en retard, Denise BONTEMS, pressentie à l'unanimité pour assurer l'alternance à la saison prochaine, saura compléter ce CR. De même Chantal pour l'intro.

Du côté de la Préfecture, on retiendra :

- La Préfecture ne s'est pas à ce jour positionnée sur l'accueil et la date de notre Assemblée Générale 2018. Gérard TOUSSAINT reprendra contact avec le Préfet et ses services pour en savoir plus.
- Chantal JARROUSSE fait part de retours dont elle dispose sur les priorités de l'État. Le secrétaire se permet de compléter à partir d'éléments récents fournis par « JFC » car ces informations sont capitales :
 - **La prévention des radicalisations** reste le fil rouge des priorités de l'État.
 - **Trois domaines** sont définis comme prioritaires.
 - **L'École et l'Enseignement** – le référent est l'IA-DAASEN (Inspecteur d'Académie)
Y sont associés, outre les services de la Préfecture, le Parquet, le Rectorat, le Conseil Départemental 54, la DD de la Cohésion Sociale, les Associations de Parents d'Elèves, la Maison des Adolescents, l'association des Maires, le CRIJ et un juge des Enfants.
 - **Le Sport** – le référent est la DDCS (Cohésion Sociale)
Y sont associés, outre les services de la Préfecture, la DRDJSCS (Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale), la Maison de Sports, Le CREPS, l'UFRSTAPS, les fédérations de Sports Collectifs.
 - **L'Entreprise** – le référent est la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).
Y sont associés, outre les services de la Préfecture, la CCI 54, la Chambre des Métiers, le MEDEF, la Confédération des PME, les CFA, Pôle-Emploi, AMILOR (association des missions locales de Lorraine).
- NB : Un 4^{ème} pôle** ressort pourtant des CR de JFC : **celui de la Justice** (et dont les centres de détention)
- **Les aides et subventionnements de l'État** : ces trois priorités actuelles de l'État sont les seules susceptibles d'être subventionnées par la préfecture.
- **Les autres activités**, indépendantes de la prévention de la radicalisation, doivent chercher des ressources ailleurs (la danse au ministère de la culture, l'alimentation aux affaires sociales, etc.). Telle est l'opinion du nouveau secrétaire général, différente de celle de l'ancienne secrétaire générale partie en poste à l'Élysée. Et comme cela est indiqué dans les nouvelles directives, l'État souhaite des actes si possibles dont les effets seront mesurables et surtout pas des clubs de discussion. Cela vient d'être rappelé.
- **Les territoires prioritaires** : □ le Toulous □ le Lunévillois □ le Pays Haut
- **Le milieu rural** doit faire l'objet d'une attention toute particulière.
- Le Président TOUSSAINT précise que si les subventions de l'État sont essentielles pour nous permettre d'agir, elles ne doivent pas pour autant enfermer notre fonctionnement. Nous sommes libres et devons le rester.

Des contacts récents ou à programmer.

Gérard rappelle les contacts récents avec la représentante de Jeunesse et Sport.

Une rencontre avec l'IAA-DAASEN 54 attend le retour d'André QUINTUS. François HANOT est prêt à se joindre à la délégation.

Une rencontre avec Tobie Nathan, neuropsychiatre (diversité des cultures humaines et immigration), est à l'étude en liaison avec la PJJ.

Des échanges sur nos champs d'intervention et sur les compétences à partager ou à acquérir.

Sur le Sport : cloisonnement de nombreuses fédérations. Certains s'interrogent sur ce que nous pourrions apporter de nouveau. La réunion du 27 septembre – 14 h – chez Jean-Claude DE GUIIS – 55 av Gal Leclerc à Malzéville permettra de débroussailler le terrain.

Sur les prisons et centres de détention : nous nous y rendons non comme des experts, mais comme des témoins. Encore faut-il que nous travaillions sur notre approche des détenus et des personnels pénitentiaires.

Sur la ruralité : « elle n'a rien à faire dans la commission Média » nous dit J-C DE GUIIS. Il faut créer un groupe ruralité. A METTRE EN PLACE lors du prochain CA.

Gérard propose 4 champs d'actions en matière de ruralité :

- Interventions dans les écoles
- Média et ruralité
- Espaces publics-espaces privés et ruralité.
- Santé en milieu rural

Ces points pourraient être mis en lien avec l'alimentation et le projet de 2^{ème} journée à Royameix.

L'examen des demandes qui nous sont faites.

Wilfrid ROUX-MARCHAND insiste sur l'effort qu'il faut faire pour analyser d'une façon plus précise les demandes qui nous sont faites, sur la rencontre indispensable avec les demandeurs pour bien préciser les attentes, les réponses attendues, les compétences qui sont les nôtres – ou pas – à y répondre. Et la nécessité de rédiger une courte évaluation ou un court bilan à l'issue de l'action conduite.

Le Président rappelle à cette occasion que nous avons vocation à intervenir sur les encadrants et pas sur les publics eux-mêmes, pas plus que sur les jeunes si l'action s'adresse à eux. Une évidence : nous avons besoin – et le devoir – d'être « éclairés » sur les problèmes que nous avons à traiter (tous s'accordent que nous ne pouvons pas nous présenter les mains dans les poches).

Agenda :

Migrations : réunion le mardi 25 septembre à 15 h chez Catherine MERCIER 8 place des Vosges - NANCY.

Café social : « Kahwa » le mercredi 26 septembre 19h00 au Café Social – Trident rue Cyflé - NANCY

Thème : « la Liberté » (et non la Fraternité, déjà traitée ... ou abordée)

Sport : jeudi 27 septembre à 14 h chez Jean-Claude DE GUIIS.

Santé : jeudi 27 septembre – 14 h chez Catherine MERCIER.

Culture : vendredi 28 septembre 15h - Conférence dansée avec une chorégraphe – chez Yvette HANOT - JAULNY

Prochain CA : lundi 1^{er} octobre – 10h – Espace Coppens – Vandoeuvre

Prochain Bureau : lundi 15 octobre – 10h – Brasserie d'Haussonville.

A propos de nos CA :

Souhait d'une structuration plus précise en quatre parties (**réparties en 4 demi-heures**) :

1. Les actions récentes ou en cours

- La parole est donnée aux vice-présidents porteurs des domaines qui leur ont été définis
- De même aux référents des actions réalisées.
- Échanges avec la salle.

2. Les actions ou journées à décider ou à mettre en place.

- Les référents font part des demandes, des attentes
- et saisissent les noms de celles et ceux qui seront nécessaires pour les conduire ou les co-animer.
- du calendrier des jours et semaines à venir

3. Le point est fait par le Président

- des contacts pris, à prendre
- de la politique générale et des stratégies à partager
- il donne la parole aux secrétaires (organisation de l'information – site WEB de C.A.L) et au trésorier

4. Échanges avec la salle

- Les interventions
- Les propositions et réactions

Proposition : 1 CA une fois par trimestre à 18h avec animation.

Les secrétaires de séance

Denise BONTEMS et François HANOT – en accord avec Gérard - Président